

La rue de l'Industrie passe la rampe

YVERDON-LES-BAINS ■ Bien que jugeant le projet incomplet, l'organe délibérant a accepté, jeudi dernier, un crédit de près de 5 millions de francs pour transformer l'artère. Malgré la vive opposition des Verts.

Rien n'est jamais simple à Yverdon-les-Bains, lorsqu'il s'agit de mobilité. La preuve en a encore une fois été donnée, jeudi dernier, lors de la séance du Conseil communal, où les élus se penchaient sur le crédit de 4,94 millions de francs nécessaire à la réfection de la rue de l'Industrie, notamment l'introduction d'une circulation en bi-direc-

tionnel depuis l'avenue Haldimand. En effet, d'emblée, le groupe des Verts a demandé une non entrée en matière, relayant la colère des milieux de défense des deux-roues. «Le projet n'offre pas assez de sécurité pour les piétons et les cyclistes», a justifié Fanny Spichiger, souhaitant que la Municipalité revienne avec un nouveau projet.

En cause, le goulet d'étranglement que représente le passage sous les voies de chemin de fer, qu'il serait trop onéreux, selon les autorités, d'élargir. Le syndic Jean-Daniel Carrard a ainsi rappelé qu'un carottage dans les piliers du pont coûterait 2,7 millions de francs. Une opération qu'il juge «déraisonnable». La dangerosité du site a été soulignée par la commission, qui a émis le vœu que ce passage, en l'état, soit interdit aux cyclistes, devant alors soit descendre de leur vélo, soit emprunter un autre itinéraire. Inconcevable pour les Verts. Mais ces derniers se retrouveront bien seuls, leurs alliés socialistes se déclarant «partagés» sur la question, selon le terme utilisé par la



Jugé trop dangereux pour les cyclistes et les piétons, le goulet du passage sous les voies CFF aurait pu faire capoter l'ensemble du projet de réfection de la rue de l'Industrie.

Duperrex-a

Passage Saint-Roch

En marge du débat sur la rue de l'Industrie, le conseiller PLR Daniel Cochand a déposé une motion, largement acceptée, demandant que la Municipalité étudie la réouverture du passage sous voies de Saint-Roch, situé à la hauteur de la rue éponyme. Cette réalisation, dont on parle depuis vingt ans, permettrait de réaliser une voie de mobilité douce, en alternative à la rue de l'Industrie. Le projet est estimé à un million de francs, mais serait susceptible d'être subventionné à hauteur de 35% par la Confédération. ■

nouvelle cheffe du groupe, Natacha Ribeaud Eddahbi. La non entrée en matière sera largement refusée.

Nouveau quartier

Enfin, le préavis, qui comprend également une extension du cheminement de mobilité douce le long du Buron, sera accepté à la quasi unanimité, moins quelques abstentions. Un texte longuement défendu par le socialiste Pierre Dessemontet, soulignant plusieurs impératifs: l'obligation de mettre en bidirectionnel

la rue de l'Industrie, car elle est une voie d'accès au quartier Les jardins de Saint-Roch actuellement en construction, et la nécessité de décharger Clendy, où l'introduction de la cadence à la demi-heure des trains en direction de Fribourg posait des problèmes de circulation à la hauteur du passage à niveau. Et le président du PS yverdonnois de conclure: «C'est un projet incomplet, mais ce n'est pas un mauvais projet.» Un sentiment partagé par beaucoup ce jeudi soir.

TEXTES: YAN PAUCHARD ■